

**Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Villevieille**

**Comité syndical du 27 février 2024**

**PROCES VERBAL**

**Délégués présents** : Marie-Claude Poulet-Guerin, Marie-José Pellet, Christel Martin-Guignery, Bernard Chluda, Christian Bourrel, Marc Berthe

**Délégué absent excusé** : Jérôme Leconte – **Absent** : Benjamin Bouscharain

**AMO** : Pierrick Rollandt

**Secrétariat du syndicat** : Laurence David

**Secrétaire de séance** : Christel Martin-Guignery

**1 – Compte de gestion 2023**

Le compte de gestion dressé par le trésorier de Vauvert est conforme au compte administratif.

Après avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2023.

**2 – Compte administratif 2023**

Le compte administratif est présenté par Laurence David :

<b>Section fonctionnement</b>	
Dépenses prévues	274 650,00 €
Dépenses réalisées	137 409,98 €
Recettes prévues	274 650,00 €
Recettes réalisées	391 578,92 €
Excédent de fonctionnement	254 168,94 €

<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses prévues	930 025,00 €
Dépenses réalisées	338 797,21 €
Recettes prévues	930 025,00 €
Recettes réalisées	234 491,52 €
Déficit d'investissement	104 305,69 €
Excédent d'investissement reporté	575 963,08 €
Excédent d'investissement 2023	471 657,39 €

Solde d'exécution du budget 2023	725 826,33 €
----------------------------------	--------------

Après avoir entendu l'exposé, le président ayant quitté la séance, le Comité syndical, sous la présidence de Mme Pellet, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents (5 voix) le compte administratif 2023.

### **3 - Point financier sur les opérations de travaux et d'études engagées fin 2023**

#### **3-1 – Installation d'un stabilisateur de pression à Souvignargues :**

La canalisation en PVC Diamètre 63 et 40, qui alimente, sur une distance de 1700 ml, 3 abonnés au nord de la commune de Souvignargues, est particulièrement fragile (nombreuses fuites). La pression de 5 bars a été mesurée sur cette distribution. Afin de préserver cette canalisation jusqu'à la conclusion du schéma directeur, la décision d'installer un réducteur de pression a été prise. Les travaux, après consultation ont été réalisés par l'entreprise TPRH pour un montant de 9 778, 73 € HT.

#### **3-2 – Etudes de faisabilité et d'avant-projet pour le renouvellement des canalisations AEP dans la traversée de Souvignargues :**

La commune de Souvignargues a confié au maître d'œuvre **CAP Ingé** les études de mise en sécurité de la traversée du village route de Sommières sur environ 780 ml. La commune a sollicité l'ensemble des concessionnaires afin d'évaluer leur implication dans cette opération. Pour notre syndicat, le réseau concerné est constitué de 600 ml de canalisation en amiante ciment diamètre 80 et de 180 ml de canalisation diamètre 150 , réseaux qu'il conviendrait de renouveler compte tenu de leur nature et leur âge. Le syndicat a toutefois indiqué aux représentants de la commune que la prise en considération de cette opération alors que la révision de notre schéma directeur pourrait conduire à un renforcement du réseau notamment dans la partie sud du village à partir du chemin des Barbières. Le syndicat a toutefois proposé d'engager une étude de faisabilité sur l'ensemble du linéaire, ainsi qu'un avant-projet sur le linéaire entre le chemin des Barbières et la Grand Rue, secteur déjà urbanisé et dans lequel le diamètre de la canalisation AEP ne devrait pas changer. La mission a été confiée au **Cabinet Gaxieu** pour un montant de 11 790,00 € HT.

#### **3-3 – Diagnostic de l'état du réservoir de Villevieille :**

Des suintements ont été constatés par la Saur à la sous-face du réservoir du château d'eau de Villevieille. Ce réservoir représente un des éléments les plus importants de notre dispositif de distribution puisqu'il alimente les communes de Villevieille, d'Aujargues et de Junas. Une expertise, ainsi qu'une définition des travaux à réaliser ont été confiées au Cabinet Gaxieu pour un montant 5.200,00 € HT. L'expertise est programmée le 2 mai 2024.

#### **3-4 – Montage d'un dossier de consultation « Accord cadre travaux »**

L'accord cadre travaux, d'une durée de 4 ans, passé en 2019 avec le groupement Saur/Cise TP est arrivé à terme début 2023. Un nouvel accord cadre sera passé après consultation pour permettre une meilleure réactivité pour le lancement de travaux qui s'avèreraient nécessaires (hors opérations importantes). La rédaction du dossier de consultation des entreprises a été confiée au Cabinet GAXIEU pour un montant de 9 430,00 € HT.

## **4- Schéma directeur – Choix du prestataire**

### **4-1 – Rappel des objectifs principaux**

- Etablissement d'un véritable diagnostic fonctionnel du système d'alimentation en eau potable et d'un diagnostic des réseaux et notamment l'aspect structurel des canalisations ;
- Vérification, mise à jour de la cartographie des réseaux pour atteinte d'un objectif en classe A et définition de la nature des canalisations inconnues ou incertaines sur l'ensemble du réseau (diamètres et matériaux) ;
- Localisation des tronçons fuyards et les plus sensibles aux fuites en identifiant les différentes contraintes subies par les canalisations concernées (chocs hydrauliques, variation de pressions, matériau, âge, vieillissement prématuré lié à la corrosion, natures des sols, contexte hydrogéologique,....) ;
- Optimisation des conditions de fonctionnement du réseau, en particulier gestion des pressions, des vitesses d'écoulement et de la teneur en chlore ;
- Sécurisation de la ressource en eau (forage en zone inondable) et secours (interconnexion, ....) ;
- Structuration du réseau à long terme et renforcement de l'autonomie de stockage.

### **4-2 – Rappel du contenu des prestations**

#### **Partie étude**

- Mise à jour des réseaux, cartographie en classe A (intégrant profondeurs des vannes de branchement) ;
- Mise à jour des caractéristiques des ouvrages et équipements, vérification des dimensionnements ;
- Localisation des tronçons fuyards et les plus sensibles aux fuites en identifiant les différentes contraintes subies par les canalisations concernées (chocs hydrauliques, variation des pressions, matériau, vieillissement prématuré lié à la corrosion, nature des sols, contexte hydrogéologique, ....) ;
- Identification de la nature des réseaux inconnus ;
- Diagnostic structurel des canalisations ;
- Analyse du fonctionnement du réseau, modélisation ;
- Investigations réseaux, mesures, recherches de fuites ;
- Etat des lieux, bilan des besoins futurs ;
- Visite diagnostic des privés (économie d'eau, réseau d'eau raccordé) ;
- Etude des solutions envisageables, modélisation des solutions ;
- Zonages d'alimentation en eau et schéma de distribution ;
- Programme détaillé de travaux, impact sur le prix de l'eau ;
- Schéma de défense contre l'incendie ;
- PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux).

#### **Partie travaux**

- Ajout de points de comptage télé-surveillés pour renforcer le diagnostic permanent ;
- Ajout de vannes sur le réseau pour faciliter la recherche de fuites et les interventions ;
- Réparations des fuites trouvées lors des investigations ;
- Pose d'un réducteur de pression.

#### **Sondages, diagnostic, canalisations**

- Sondages de reconnaissance des réseaux ;
- Diagnostic de canalisations par robots équipés de capteurs.

#### 4-3 – Estimation financière

-Marché de prestations intellectuelles	144 520,00 € HT
-Marché de travaux nécessaire à la réalisation de l'étude	139 000,00 € HT
-Autres prestations annexes (diagnostic, sondages)	34 000,00 € HT
-Assistance à maîtrise d'ouvrage	8 000,00 € HT
-Total de l'opération	<b>325 520,00 € HT</b>
-Total subvention attendue (80%)	260 416,00 € HT

#### 4-4 – Consultations

La consultation concerne dans un premier temps uniquement le marché de prestations intellectuelles. Les travaux et autres missions annexes seront définis avec le bureau d'études retenu pendant la réalisation de sa mission.

Malgré 2 consultations, une seule offre a été reçue :

1<sup>ère</sup> consultation infructueuse (aucune réponse) du 16/10/23 au 30/11/23 (BOAMP ;  
2<sup>ème</sup> consultation du 04/12/23 au 29/01/24 (BOAMP)

Offre reçue :

**ENTECH Ingénieurs Conseils** (34140 Mèze)

Montant de l'offre : **104 307,30 € HT** (125 168,76 € TTC)

Offre globalement satisfaisante répondant aux attentes du marché  
Point faible de l'offre : peu d'éléments sur le diagnostic des canalisations

Suite à la renégociation, il est envisageable d'intégrer une mission complémentaire pour le relevé cartographique des abris compteurs pour un montant de 14 687,50 € HT (6,25 € x 2350 u).

Cette option est validée portant ainsi le montant du marché à passer avec ENTECH Ingénieurs Conseils à **118 994,80 € HT**.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le comité syndical décide :

-D'attribuer le marché de prestations intellectuelles pour un montant de 118 994,80 € HT soit 142 793,76 € TTC à la société ENTECH Ingénieurs Conseils ;

-D'autoriser le président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché

#### **-5 – Suppression de poste**

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la création du poste d'adjoint administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe le 1<sup>er</sup> février 2023, il convient de supprimer l'emploi d'adjoint administratif.

Le président propose au délégués la suppression de l'emploi d'adjoint administratif à compter du 27 février 2024.

Les délégués, après avoir délibéré décident de supprimer le poste d'adjoint administratif.

## **6- Questions diverses**

6-1 – Remise des réseaux du lotissement de la Tuilerie à Villevieille

6-2 – Aménagement d'un lotissement chemin de la Roustagne à Junas par la société Urba Sud Concept

6-3 – Mission confiée au cabinet d'avocats CGCB Avocats associés

6-4 Surfacturation des travaux des branchements abonnés

La secrétaire de séance  
Christel Martin-Guignery

Le président  
Marc Berthe